

## **Les auditeurs paient - ils pour écouter la radio ?**

*L'être humain commence à avoir accès au service de radiodiffusion en modulation d'amplitude depuis 1920. Ce service qui évolue tant dans sa forme que dans les technologies utilisées fait désormais partie de son quotidien. Aujourd'hui, les stations de radio et de télévision sont exploitées à des fins multiples. L'accès à l'information, la vie en société, la politique, l'économie, le divertissement ne peuvent pas s'en passer. Paie – t- on quelque chose pour ce service tant utile ?*

La radiodiffusion est divisée en deux branches : radiodiffusion sonore et radiodiffusion télévisuelle. La radiodiffusion sonore se fait dans deux gammes de fréquence distinctes. La modulation d'amplitude exploite la gamme de fréquence allant de 530KHz à 1700 KHz alors que la bande 88 à 108 MHz est dédiée à la radiodiffusion en modulation de fréquence. Dans le cadre de la télévision, il est plus commode de parler de canal. Une station de télévision analogique dispose d'un canal de 6 MHz ou de 8 MHz pour ses émissions.

Le service de la radiodiffusion est unilatéral, c'est – à- dire, la communication se fait dans un seul sens. L'émetteur transmet des messages vers le récepteur, mais ce dernier ne peut interagir avec la station via le même canal. Le terme radiodiffusion suppose qu'une zone ou un pays est desservi par un système de communication électronique sans fil. Les systèmes de radiodiffusion couvrent les zones par la propagation dans l'espace libre des ondes électromagnétiques.

Pour capter ces ondes émises, l'auditeur doit accorder son poste de réception sur la fréquence porteuse de l'émetteur qui fait la diffusion. L'accès au service de la radiodiffusion télévisuelle procède de la même manière. Il est possible d'accéder à la radiodiffusion sonore par câble comme c'est le cas pour la télévision câblée. L'accès au service de radiodiffusion se fait de deux manières différentes, soit en ondes claires, la seule démarche de l'auditeur est de régler son récepteur sur la fréquence de la station choisie, soit en ondes brouillées ou cryptées. Pour accéder à la télévision en ondes brouillées, l'utilisateur doit payer un abonnement mensuel.

Les auditeurs paient –ils pour écouter les stations de radiodiffusion sonore en ondes claires ?

C'est une question que certains n'osent même pas poser, car depuis la première utilisation jusqu'à aujourd'hui, les auditeurs pensent pouvoir seulement disposer d'un récepteur de radio, et le tout le reste est gratuit.

Il faut rappeler que les stations de radiodiffusion ont différentes appellations. Il y a des stations de radio commerciales, ainsi leurs principales activités se basent sur la vente de services.

Certaines stations de radio sont religieuses. Elles sont exclusivement dédiées à propager les valeurs d'une religion donnée. Il existe des stations de radio communautaires qui sont conçues pour desservir certaines zones afin d'y promouvoir le développement.

Dans l'un ou l'autre des cas, l'auditeur paie – t-il quelque chose pour ce qu'il écoute ?

La réponse est OUI. Les auditeurs paient les stations de radio. Comment expliquer cette transaction commerciale ? Les stations commerciales investissent dans des infrastructures techniques et technologiques et mettent en place une programmation en vue de garantir un retour sur investissement. Elles font de la publicité pour des produits et services. Les commanditaires paient régulièrement et suivant les tarifs établis les minutes de publicité diffusées sur les ondes de la radio. Les auditeurs sont atteints par les publicités, en sont convaincus et décident de consommer. En consommant, les auditeurs financent indirectement la radio. Les produits et services sont vendus grâce à la promotion des stations de radio. Les commanditaires versent une partie de leurs recettes aux stations de radio en contrepartie. Certaines heures de diffusion sont payées par des groupes qui les utilisent à des fins diverses.

Qu'en est-il des stations de radio religieuses et communautaires ?

En général, les stations de radio religieuses sont financées par les contributions des auditeurs religieux qui y voient un outil utile à leur religion. Il peut y avoir aussi des dons de la part de certains groupes religieux pour la mise en place de ces stations de radio afin de répondre aux besoins d'une communauté religieuse. Il faut comprendre dans ce cas, c'est l'argent qui était censé aller aux auditeurs qui finance ce moyen de propagation de la doctrine ou des valeurs religieuses.

Les stations de radio communautaires sont pour la plupart du temps financées par des dons issus d'organisations. Ces fonds sont investis dans ces radios pour promouvoir le développement local. Il est évident de comprendre que c'est l'argent destiné à la population locale qui fait fonctionner la station dite communautaire.

Dans tous les cas de figure, ce sont les auditeurs qui paient la radiodiffusion.

**Gregory DOMOND, Ing. M.Sc**

**PDG PromoTIC**

**E-mail : [gdomond@haitipromotic.com](mailto:gdomond@haitipromotic.com)**